

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 20 juin 2017

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Ludovic GROS, Brigitte NUER, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Alain DOMINJON, Isabelle DURIEUX.

Membre absent : Patrick ALLARD

Date de la convocation : 13 juin 2017

Le compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Brigitte NUER

Ordre du jour

1. Finances,
2. Eau – assainissement,
3. Foncier,
4. Travaux,
5. École,
6. Questions et informations diverses.

1- Finances

• **Décision modificative n°1 du budget principal**

Danielle BOCHET présente la décision modificative qui a pour objet des régularisations de crédits entre sections et comptes, sans impact sur le volume budgétaire.

Sont concernés notamment :

◆ En dépenses :

- * Le versement du FPIC, dont le montant définitif s'établit à 50 931 € (9 931 € à rajouter) ;
- * L'enveloppe prévisionnelle des subventions versées aux associations augmentée de 1 200 € ;
- * Des travaux de voiries pour 30 000 € (chemin de Châteaueu- Feuillet, route de la Cascade, rue de Vatabran).

◆ En recettes :

- * Le produit de la taxe d'aménagement communiqué par les services de l'Etat 14 092 € (4 000 € à rajouter) ;
- * La redevance de la carrière APPRIN à hauteur de 11 131 € ;
- * Le versement par le SDESS de la TVA sur les travaux d'électricité de la route de la Cascade pour 16 000 €.

- ◆ La rectification d'une écriture d'ordre du budget primitif relative aux cessions de terrains entre la section d'investissement et la section de fonctionnement.

Vote : 14 Pour

• **Subvention ACCA d'Hermillon**

Danielle BOCHET expose la demande de subvention de l'Association Communale de Chasse Agréée reçue en mairie.

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que depuis de nombreuses années cette association réalise un certain nombre de travaux d'entretien de sentiers sur le territoire de la commune et propose d'allouer une aide financière à cette association à hauteur de 1 000 €.

Vote : 13 Pour (Claude REYNAUD ne prend pas part au vote).

2- Eau - assainissement

- **Rapport 2016 du prix et de la qualité de l'eau potable**
François ANDRE présente le rapport à approuver, dont les principaux indicateurs sont :

* Nombre d'abonnés :	294
* Prix TTC du m ³ d'eau potable :	1,38 €
* Volume d'eau acheté :	35 612 m ³
* Volume d'eau vendu :	29 333 m ³
* Rendement du réseau :	82,4 %
* Linéaire du réseau :	11,35 km

Vote : 14 Pour

- **Rapport d'activité de l'année 2016 du SAAEMM**

Monsieur François ANDRE, président du Syndicat d'Alimentation et d'Aménagement des Eau de Moyenne Maurienne expose ce rapport :

En 2016, 181 058 m³ d'eau ont été prélevés à la source des Roches contre 226 199 m³ en 2015, soit une baisse de 20 %. 133 162 m³ ont été mis en distribution pour les communes de Saint Alban des Villards (36 582 m³), Pontamafrey-Montpascal (1 028 m³), Hermillon (34 529 m³), Saint Jean de Maurienne (24 838 m³), Villargondran (23 159 m³) et Saint Julien Montdenis (13 026 m³) ; soit un rendement de 81 %.

Les agents de l'eau de Saint Jean de Maurienne ont la charge de l'entretien et du bon fonctionnement de ce service.

Vote : 14 Pour

- **Rapport 2016 du prix et de la qualité de l'assainissement collectif**

Yves DURBET présente le rapport à approuver, dont les principaux indicateurs sont :

* Nombre d'abonnés :	261
* Prix TTC du m ³ d'assainissement :	1,48 €
* Volume d'assainissement facturé :	19 594 m ³
* Linéaire du réseau d'assainissement :	10,83 km

Vote : 14 Pour

PÉRIODE DE SÉCHERESSE

=

PRUDENCE SUR LES VOLUMES D'EAU CONSOMMÉS

- Rapport d'activité de l'année 2016 du SIA

En 2016, l'usine de dépollution a traité 893 993 m³ d'eaux usées contre 877 291 m³ en 2015, soit une hausse de 1,9 %.

Le coût d'exploitation s'élève à 438 179 € contre 511 050 € en 2015. Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement fonctionne avec son propre personnel technique et est renforcé par les services de Saint Jean de Maurienne selon les besoins.

Vote : 14 Pour

3- Foncier

Monsieur le Maire présente un dossier dont les parcelles sont en cours d'aliénation et propose de ne pas exercer le droit de préemption communal. Il s'agit des parcelles:

C2212, C2215, ZA236 et ZA237 d'un total de 1 546 m² situées à « La Rua ».

Vote : 14 Pour

4- Travaux

Yves DURBET fait le point :

- Nezet :

La totalité des réseaux sont enterrés. L'éclairage public fonctionne et les bordures et caniveaux sont terminés. La mise en enrobé de la route débutera lundi 26 juin. Il restera les raccordements définitifs électriques et téléphoniques qui dépendent d'ENEDIS et de ORANGE (à ce jour, nous ne connaissons pas leurs dates d'intervention).

- Chemin de Château Feuillet :

Les travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'eau industrielle sont terminés. La remise en état de la voirie sera réalisée prochainement et des bordures seront posées afin de maintenir le ruissellement de l'eau de pluie sur le domaine public.

- Salle polyvalente :

Les associations ont été averties des travaux à venir en 2018. Les dossiers de demande de subventions ont tous été transmis. À ce jour, nous avons reçu l'arrêté d'attribution de la Préfecture au titre du FSIL à hauteur de 69 000 €.

5- École

Danielle BOCHET rappelle le décret à paraître relatif à la modification possible des horaires scolaires à compter de septembre 2017 (retour à la semaine de « 4 jours »). Aussi, compte tenu des difficultés financières et organisationnelles (coût des intervenants pour les TAP, prise en charge financière du transport scolaire du vendredi après-midi, etc ...) ; le maire propose de reprendre l'organisation initiale, soit les horaires du temps scolaire suivants :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h40 – 11h40 et 13h40 – 16h40**

Il rappelle toutefois que le conseil d'école doit se réunir en session extraordinaire pour délibération et que ces deux demandes devront être transmises conjointement au Comité Départemental de l'Education Nationale qui est le seul décisionnaire. Il statuera le 29 juin prochain.

Vote : 14 Pour

6- Question et informations diverses

Yves DURBET :

- Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) : depuis le 1er janvier 2017, la 3CMA a la compétence intégrale des zones d'activités de son territoire. A cet effet, les terrains communaux doivent leur être transférés. Les modalités de transactions sont en cours de réflexion.
- Téléthon : nous avons reçu le résultat des dons réalisés par les Hermillonins pour l'année 2016. Ils s'élèvent à 5 392 €.
- Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur. Renseignements sur www.frgdsra.fr.
- Le CLIC Maurienne a édité les fiches d'informations des services de santé ci-jointes.
- Le renouvellement de certains sénateurs aura lieu le 24 septembre prochain. Ils sont élus par les « grands électeurs », eux-mêmes désignés par les conseillers municipaux. Le conseil municipal d'Hermillon devra désigner 3 électeurs titulaires et 3 électeurs suppléants parmi ses membres. Le vote aura lieu vendredi 30 juin à 18h en mairie comme le précise la circulaire ministérielle.

Claude REYNAUD insiste sur le fait que les passerelles et les chemins piétons sont strictement interdits aux véhicules à moteur.

François ANDRÉ rappelle que les personnes sensibles peuvent se faire connaître en mairie. Elles seront contactées pour s'assurer qu'elles n'ont pas de difficulté particulière en cette période de canicule, notamment.

Marie-Claude DARBEL a été interpellée par des administrés au sujet de l'absence d'animation pour la fête des mères. Danielle BOCHET précise qu'une baisse de participation a été remarquée lors des dernières animations. De ce fait, il a été décidé faire une « pause » pour cette année.

Danielle BOCHET rappelle : la messe de la Platière aura lieu dimanche 9 juillet 2017.



Des dentelles et des jours, Un siècle d'histoire brodée

Collection d'Anny Gauthier-Vaslin et peintures de Josette Darve